

SAISON 2023/2024

Challenge Niveau A1

Jeu à XV





FEUILLES DE PRESENCE ET COMPTE RENDU DE PLATEAU

Règlements :

<https://api.liguesudpaca.ffr.fr/wp-content/uploads/2023/09/organisation-de-la-pratique-m14-m15f-2023-2024.pdf>

<https://api.liguesudpaca.ffr.fr/wp-content/uploads/2023/09/13-m14-23-24-jeu-a-xv.pdf>

Boite à outils des clubs et éducateurs :

<https://liguesudpaca.ffr.fr/s-engager/jouer-en-ecole-de-rugby/presentation-generale>

<https://formation.ffr.fr/index.php/categorie/ecole-de-rugby>

Documents Tournois :

Compte rendu de tournoi : <https://api.liguesudpaca.ffr.fr/wp-content/uploads/2023/09/rapport-representant-departemental-edr-25-09-23-1.pdf>

Feuille de participation : <https://api.liguesudpaca.ffr.fr/wp-content/uploads/2023/06/feuille-de-presence-tournois-edr-jeu-a-xv-2.pdf>

Feuille de régulation: <https://api.liguesudpaca.ffr.fr/wp-content/uploads/2023/06/feuille-de-regulation-tournoi-edr-jeu-a-xv-1.pdf>

Annuaire :

<https://liguesudpaca.ffr.fr/s-engager/jouer-en-ecole-de-rugby/annuaire-ecoles-de-rugby-ligue>

Ces documents seront envoyés par les responsables de plateaux directement et correctement remplis à mot.avignon@ffr.fr dès le lundi matin qui suit le plateau

CONDITIONS D'ENGAGEMENT

Une équipe peut être composée au maximum de 28 joueurs sur un plateau mais le nombre de joueurs maximum par feuille de match est limité à 23.

Avoir au moins un éducateur correspondant à l'une des conditions alternatives suivantes :

- Être titulaire d'un brevet fédéral « d'entraîneur Jeunes », soit d'un brevet fédéral « développement », soit d'un brevet fédéral « perfectionnement », soit d'un certificat de qualification professionnelle « moniteur de rugby à XV » soit d'un certificat de qualification professionnel technicien « sportif de rugby à XV »
- Être en cours de formation en vue de l'obtention de l'un de ces brevets ou certificats ci-dessus

Chaque éducateur doit obligatoirement avoir participé à la journée sécurité M14 et à l'Atelier de Sensibilisation aux Règles du jeu ASR (ex CPA).

Disposer d'au moins **12 joueurs(ses)** titulaires du passeport « joueur(ses) de devant

».

Disposer d'au moins **4 joueurs(ses)** titulaires du passeport « Arbitrage »

CONDITIONS DE PARTICIPATION LE JOUR DU TOURNOI

- **Présence d'au moins un éducateur** répondant à l'une des conditions alternatives listées dans la partie « éducateurs-accompagnant »
- **Présence d'au moins 9 joueurs (ses)** titulaires du passeport « joueurs(ses) titulaires du passeport « joueurs(ses) de devant »
- **Présence d'au moins 2 joueurs (ses)** titulaires du passeport « arbitrage » avec un éducateur accompagnant présent sur le terrain **OU** présence d'un arbitre en cours de formation (ACF) mineur, désigné par le DTA et d'un joueur(se) titulaire du passeport « arbitrage »
Présence en outre d'un référent arbitrage (désigné par la DTA) pour les accompagner sur le terrain.

CAS DE MANQUEMENT

Se référer au document « Organisation de la pratique M14 M15F saison 2023-2024

<https://api.liguesudpaca.ffr.fr/wp-content/uploads/2023/09/organisation-de-la-pratique-m14-m15f-2023-2024.pdf>

REGLEMENT SPORTIF

Les deux équipes qui représenteront la Ligue Sud à la journée de clôture nationale du Challenge Fédéral



seront déterminées **à l'issue de la phase 2** (sous réserve de phase 3 avec Ligue AURA).

Les clubs non qualifiés pour la clôture nationale du Challenge Fédéral participeront à une journée de clôture de secteur sur une journée.

Ne pourront pas se qualifier à la clôture nationale du Challenge fédéral les équipes ayant participées à la phase 2 du SCF.

Les deux clubs qui participeront à la **clôture nationale du Challenge Fédéral** et qui représenteront la Ligue Sud seront qualifiés selon les critères :

- D'éthique (**comportement joueurs, éducateurs et parents**) *
- De résultats sportifs
- D'assiduité (présence aux plateaux)

***NB : Une équipe pourra se voir exclue du Challenge niveau A si manquement grave à l'éthique sportive.**

Chaque équipe pourra inscrire au maximum (pour le Challenge Fédéral de niveau A uniquement) 8 joueurs en double licence sur la feuille de match. Les doubles licences devront être validées avant le 31 janvier 2024.

ORGANISATION SPORTIVE DES PLATEAUX

Triangulaire :

Lorsque 3 équipes sont prévues sur le plateau, toutes les équipes se rencontrent.

Chaque équipe fait 2 matches de 2 fois 15mn avec une pause de 5 mn entre les 2 mi-temps et 15 mn entre chaque match.

Quadrangulaire :

Quand 4 équipes sont prévues sur le plateau, toutes les équipes ne se rencontrent pas.

Chaque équipe fait 2 matches de 2 fois 15mn avec 1 pause de 5 mn entre les 2 mi-temps et 15 mn entre chaque match.

Les oppositions se font selon le schéma suivant :

CLUB ORGANISATEUR	<i>Equipe N°1</i>	<i>Equipe N°3</i>
	<i>Equipe N°2</i>	<i>Equipe N°4</i>

Ordre des matchs :

Équipe N°1 contre équipe N°3 - arbitrage

équipe N°4 Équipe N°2 contre équipe N°4 -



arbitrage équipe N°3 Pause de 15 mn

Équipe N°2 contre équipe N°3 – arbitrage équipe N°1

Équipe N°1 contre équipe N°4 – arbitrage équipe N°2

Les équipes N°1 et N°2 ne se rencontrent pas/Les équipes N°3 et N°4 ne se rencontrent pas

CLUBS /RASSEMBLEMENTS PARTICIPANTS :

- **RAS COP 84 : STADE UNION CAVAILLONNAIS (5235R) / ET SP ST SATURNIN LES AVIGNON (5271E) / R C PERNOIS (5599L) / ASSOCIATION SPORTIVE APT VALLEE DU CALAVON (7144R)**
- **ES MONTEUX (5256N)**
- **AVIGNON LE PONTET (7853E)**
- **RAS ISTRES SAINT MITRE LES REMPARTS XV (7679Y) / RUGBY CLUB FOS SUR MER (5809P)**
- **RC ORANGEAIS (6776R)**
- **RC TARASCON (5273G)**
- **RAS BRIGNOLES PROVENCE XV (4944Z) /RUGBY CLUB DU VAL D ISSOLE (6220L)**
- **GEMENOS RUGBY EST PROVENCE (7344Z)**
- **RC TOULONNAIS (4985U)**
- **PENNES MIRABEAU CADENEAUX RUGBY (5233N)**
- **LERINS RUGBY CLUB (7361S)**
- **RAS RUGBY CLUB SIX FOURS - LE BRUSC (4977K) / U S ST MANDRIER (5554M)**
- **RAS ETOILE SPORTIVE VILLENEUVE LOUBET RUGBY (7671Q) / TOURRETTES RUGBY UNIVERSITE CLUB (7042E)**
- **RUGBY CLUB PORT DE BOUC (5263W)**
- **STADE NIÇOIS (7497J)**
- **RAS PAYS SALONNAIS : SC SALONNAIS (5266Z) /ÉCOLE DE RUGBY PELI XV (7297A) / EYGUIERES XV (7357N)**
- **STADE LAURENTIN RUGBY (4983S)**
- **US MOURILLON (6665V)**
- **DRACENIE**
- **BOLLENE/BAGNOLS SUR CEZE**
- **CIOTAT CASSIS**

SAMEDI 1 JUIN

COURONNE VALENTINOISE 1	RASS US ST MANDRIER - SIX FOURS LE BRUSC
	RCT (EQ 1 EN SUPER CHALLENGE)
	SEYSSINS
	US 2 PONTS PONT DE CLAIX
	RCBB
AMPUIS / CÔTES D'AREY / RCC 1	RAS BRIGNOLES/RCVI (BRIGNOLES VAL D'ISSOLE)
	COP 84
	FC AIX LS BAINS
	RCS RUMILLY
	AGGLO LE PUY (A)
MONTEUX	MANDELIEU LERINS RUGBY CLUB
	DRACENIE XV (DRAGUIGNAN)
	LOU 2
	PAYS VIENNOIS 1 (VIENNE LA SEVENNE)
	SOGIVORS
RAS PAYS SALONNAIS	STADE NIÇOIS (1 EQ SUPER CHALLENGE)
	STADE LAURENTIN RUGBY
	CSAR XV
	CSV ARCOL 2
	CSV ARCOL 3
BELR (SAINT PRIEST, VENISSIEUX, MIONS)	RC ORANGEAIS
	AVIGNON LE PONTET RUGBY
	ENTENTE BRESSE VEYLE 1
	CHARTREUSE RC ST LAURENT DU PONT
	VOIRON VOREPPE
SUD GRESIVAUDAN 1 ST MARCELLIN VINAY	ISMR XV / RC FOS (SAINT MITRE/FOS)
	RC PORT DE BOUC
	US ANNECY
	BROZERS (BRON/RS/RCPO) 1
	OSGL

FURE & MORGE RENAGE MOIRANS TULLINS	CO BERRE XV + RC MIRAMAS = REB XV
	TAO (TARASCON / OVALIVE)
	RC ANNEMASSE
	RC MOLE
	XV DE LA DOMBES 1
OVALDROME NORD 1 LIVRON	PENNES MIRABEAU CADENEAUX
	PROVENCE RUGBY
	BIBS BIEVRE IZEAUX SILLANS
	FC GRENOBLE 2

SAMEDI 15 JUIN

STADE NIÇOIS	STADE NIÇOIS	CO BERRE XV+RC MIRAMAS (REB XV)
	RAS BRIGNOLES/RCVI	RC TOULON
	STADE LAURENTIN RUGBY	
MONTEUX	MONTEUX	RC ORANGE
	PENNES MIRABEAU CADENEAUX	TAO (ovalive)
	AVIGNON LE PONTET RUGBY	
DRACENIE XV	DRACENIE XV	US ST MANDRIER-SIX FOURS LE BRUSC
	PROVENCE RUGBY	RAS PAYS SALONNAIS
	MANDELIEU LERINS RUGBY CLUB	
RC PORT DE BOUC	RC PORT DE BOUC	COP 84
	BOLLENE / BAGNOLS SUR CEZE	SELECTION CORSE M14
	ISMR XV / RC FOS	